

ASSEMBLEE NATIONALE

30 septembre 2005

LOI D'ORIENTATION AGRICOLE - (n° 2341)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 323

présenté par
M. Herth, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

AVANT L'ARTICLE 11

A la fin de l'intitulé du titre II, substituer au mot :

« emploi »,

le mot :

« activité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.